



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 04 juillet 2017

**CABINET**

Affaire suivie par : Linda SAYOUD  
04 73 98 63 20  
linda.sayoud@puy-de-dome.gouv.fr

**La Préfète du Puy-de-Dôme**

à

**Monsieur le Président du Conseil Départemental  
Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture  
Mesdames et Messieurs les sous-préfets des  
arrondissements d'Ambert, Issoire, Riom et Thiers  
Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme  
Mesdames et Messieurs les chefs des services de l'État**

**OBJET : Hommage à Madame Simone VEIL**

Conformément aux instructions transmises par Monsieur le Premier Ministre, je vous informe qu'à la demande du Président de la République les drapeaux européens seront mis en berne sur les bâtiments et édifices publics, et les drapeaux français seront parés d'un crêpe noir à la mémoire de Madame Simone VEIL, décédée le 30 juin dernier.

Cette mise en berne aura lieu toute la journée du mercredi 5 juillet 2017.

Je vous demande de veiller au respect de cet hommage et à ce que l'état des drapeaux utilisés soit conforme au respect dû à l'emblème national et à l'emblème européen.

**Danièle POLVÉ-MONTMASSON**